

Montigny

LE JOURNAL - 338 - NOVEMBRE 2018

notre commune

Nos bois et jardins primés !



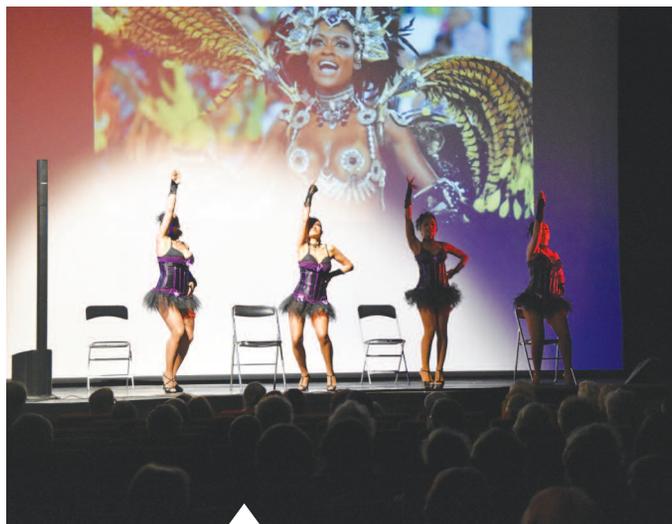
9 | **Sécurité** Entretien avec Maryline Doll,
commissaire de police à Ermont

12 | **Centenaire 14/18**
Des animations pour se souvenir

14 | **Mission locale**
Un soutien pour l'emploi des jeunes



ÇA S'EST PASSÉ



SEMAINE BLEUE

Spectacle, conférences, repas à thème, danses, sorties et ateliers... pendant une semaine, au mois d'octobre, la Semaine Bleue met à l'honneur les seniors au travers de nombreuses animations.



LEVER DE RIDEAU

Le 5 octobre dernier, la culture a fait sa rentrée. La nouvelle saison 2018-2019 a débuté avec Un cœur Moulinex, spectacle de la compagnie Aberratio Mentalis. Juste avant la pièce, l'école municipale de musique a accueilli les visiteurs sur des notes de jazz.



VERNISSAGE À COROT

Lionel Erba, dit Babar, a ouvert le bal, le 28 septembre dernier, avec son exposition de peinture et de sculptures. L'artiste a clôturé son discours en chansons.



DES CADDIES ÉPINGLÉS

Mercredi 3 octobre. Pour lutter contre les caddies abandonnés dans la ville, la municipalité a lancé, avec les bailleurs et le magasin Carrefour, une campagne propreté. Pour l'occasion, les caddies étaient habillés d'une affiche rappelant le montant de l'amende (38€) à payer si un chariot est sorti de l'espace du centre commercial et abandonné dans l'espace public.

Villes et villages fleuris 2018 : Montigny doublement récompensée !

Cette année, Montigny a participé au concours des Villes et villages fleuris 2018 dans deux catégories : les espaces boisés et les jardins familiaux. Et elle a reçu les deux prix ! C'est une grande fierté. Pour les habitants d'abord, mais aussi pour l'équipe municipale et les agents des Espaces verts car nous voyons nos efforts récompensés. Après avoir obtenu la première fleur en 2016, ces deux prix nous encouragent à concourir pour la deuxième fleur en 2019 auprès de la Région. En 2017, seul un quart des communes d'Île-de-France avait au moins une de ces fleurs. Montigny en fait partie depuis deux ans maintenant et c'est une bonne chose. La protection de l'environnement est désormais un enjeu international. Chaque pays doit prendre des mesures. Au niveau local, aussi, dans toutes les communes, petites ou grandes, il faut se mobiliser. Le développement des espaces verts est une des composantes de cette mobilisation environnementale. A Montigny, le développement des espaces verts est un objectif quotidien. Et nous pouvons être fiers du travail accompli depuis 2014 : tous les bois publics ont été réhabilités et les habitants se trouvent tous à 5 minutes à pieds d'un bois. Nous avons créé 63 jardins familiaux en 4 ans. Nous conti-



nuerons. Par ailleurs la municipalité a devancé la législation et n'utilise plus de produit phytosanitaire (pesticides)... Toutes ces actions permettent de sauvegarder à notre échelle la biodiversité, d'améliorer le cadre de vie, et, ainsi, d'embellir notre ville, de la rendre plus verte. Vous le voyez chaque jour, Montigny change. Montigny est une ville moderne qui a des projets et qui avance. Cette modernité peut se faire dans l'amélioration de notre cadre de vie. Je m'y attelle chaque jour. A bientôt.

Jean-Noël Carpentier, votre maire

SOMMAIRE

5

ACTUALITÉS

Montigny récompensée pour ses bois et ses jardins familiaux

6 > 7

CADRE DE VIE

Projet du village



8 > 10

ACTUALITÉS

La Police municipale : 2 ans après, entretien avec la commissaire de police de la circonscription d'agglomération d'Ermont, 24 novembre : journée du handicap.

11

VIE ASSOCIATIVE

Lire et faire lire, Don du sang, tournoi d'escrime...



12 > 13

ÇA BOUGE AGENDA DU MOIS

Cérémonie du 11 novembre.

14

JEUNESSE

Mission Locale de Montigny, Bafa citoyen : lancement des dossiers...



15

À SAVOIR / COURRIER DES LECTEURS



N° 338 /

Novembre 2018

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication :

Jean-Noël Carpentier

Rédaction : Claire Simiana, Dominique Laurent, Christopher Thebault, Delphine Boussam,

Photographes : Anthony Voisin, Cyril Badet, service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9000 exemplaires



Monument aux Morts

Grand nettoyage pour le monument aux Morts, place de la Libération et la stèle située au cimetière Carlier. L'ensemble des monuments a été nettoyé, retrouvant sa blancheur initiale. De même sur le monument aux Morts, toutes les inscriptions gravées ont été retirées et remplacées par une plaque commémorative en souvenir des soldats morts lors de la première et la seconde Guerre mondiale.



Aire de jeux Renoir

Une nouvelle aire de jeux, destinée aux jeunes enfants, est en cours de création près de l'Espace Léonard-de-Vinci (COSEC). Cette nouvelle aire comprend notamment deux toboggans, des balançoires et une tyrolienne. Fin des travaux au mois de décembre.

Vélo : rue à double-sens cyclable

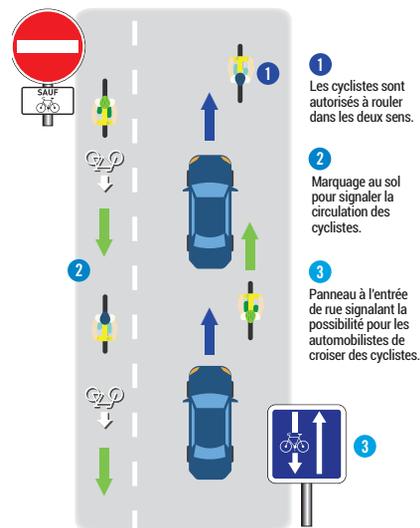
Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit respecter les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres. La route est un espace partagé, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le code de la route est formel : le piéton est prioritaire sur le vélo et le vélo est lui-même prioritaire sur la voiture. **Récemment, la ville a mis en place des double-sens vélo (voir ci-contre) dans les zones à 30 Km/h, un aménagement obligatoire et défini dans le code de la route.**



Des aménagements comparables ont déjà été mis en place dans d'autres villes comme Paris et Nantes.

“Cyclistes, la ville aménage pour vous”

Un guide à l'attention de tous et notamment des cyclistes, est disponible à l'accueil de la mairie annexe Picasso et au service des sports, rue Auguste-Renoir. Egalement disponible en ligne sur www.montigny95.fr



Dispositif mis en place dans le courant de l'automne.



TOUTES LES RUES À DOUBLE SENS CYCLABLE SONT LIMITÉES À 30KM/H.

Double prix pour Montigny !



La ville récompensée pour ses espaces boisés et ses jardins familiaux.

C'est dans le cadre du concours des Villes et villages fleuris organisé par le département que la commune a décroché, le 15 octobre dernier, non pas un mais deux prix : celui des jardins familiaux et des espaces boisés.

Après avoir reçu le prix d'excellence pour les jardins familiaux en 2015 et une première fleur en 2016, Montigny s'est une nouvelle fois démarquée par son engagement en faveur des espaces verts. **Ces deux prix récompensent le travail accompli depuis plusieurs années par la mairie en faveur du fleurissement des espaces publics et du développement des espaces verts. Ces prix sont décernés par un jury indépendant composé d'experts et de jardiniers professionnels notamment.** Depuis 2014, 63 jardins familiaux ont été créés. Tous les bois publics de la commune ont été réhabilités. Le dernier en date, le bois proche de la gare, a notamment permis à de jeunes demandeurs d'emploi de participer à cette réhabilitation grâce à un partenariat avec une association de réinsertion. La ville dispose de huit bois publics sur son territoire, soit 30 hectares au total, permettant à tous les habitants de se trouver à moins de 5 minutes à pied d'un espace boisé. D'autres projets sont à venir. La municipalité entend bien poursuivre sa politique verte et présenter sa candidature en vue de l'obtention de la deuxième fleur.

AGENDA 21 Réflexions collectives pour une ville toujours plus verte

Avec un peu plus d'habitants, la consommation d'eau à Montigny a diminué de 2 %. Le 17 octobre dernier habitants, agents des services techniques, élus ont cherché ensemble de nouvelles pistes pour s'engager toujours plus loin sur la voie du développement durable. Sous la conduite des animateurs du cabinet d'études aidant la ville dans l'évolution de son Agenda 21 - un engagement volontaire de la commune en forme de plan d'actions - les idées ont fusé, en toute liberté d'esprit. Objectif de ces ateliers participatifs : de nouvelles actions au plus près des besoins des habitants pour économiser les ressources, développer la biodiversité et des déplacements moins polluants.

Les écoliers construisent un hôtel à insectes

Les insectes sont souvent les mal aimés de la biodiversité. Mais pas pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire ! A l'école du Centre, le 10 octobre dernier, la construction d'un hôtel à insectes a ainsi mobilisé quatorze enfants. « *Nous allons aider les insectes à mieux passer l'hiver* » explique le jeune Jordan. La raréfaction de leurs caches naturelles est une des raisons du déclin des populations d'insectes. Après avoir ramassé dans le bois de Montigny près de la Source, mousses, écorces, brindilles, feuilles mortes, bogues de châtaignes et bois creux, la construction du bâti en bois de l'hôtel a suscité divers apprentissages : mesurer avec un mètre, vérifier les côtes, assembler avec des clous, réviser les points cardinaux pour mettre à l'endroit le plus propice l'hôtel... Passionnant ! « *Pour protéger la nature il faut protéger aussi les insectes* », rappelle Alicia en triant la récolte de matériaux. L'hôtel à insectes s'inscrit dans un programme communal d'actions aussi éducatives que récréatives concernant toutes les écoles de Montigny. Il comprend la création de jardins et la fabrication de compost. Les insectes sont partout ! Sur les fleurs qu'ils butinent comme dans le sol qu'ils enrichissent.



A l'école du Centre, le mercredi, on fabrique un hôtel à insectes.



Projet du village

Suite à la mise en vente quasi simultanée de deux parcelles situées Grande-rue par deux propriétaires privés (différents à des promoteurs), la municipalité a engagé des rencontres avec les habitants pour aboutir à un projet global de rénovation du quartier. Six réunions publiques ont eu lieu sur le projet entre début juin et fin septembre. A la demande de la municipalité, les promoteurs ont notamment exposé, en septembre dernier, de nouvelles propositions de façades plus adaptées à l'identité architecturale du village. D'autres aménagements d'intérêt général ont également pu être ajoutés au projet.

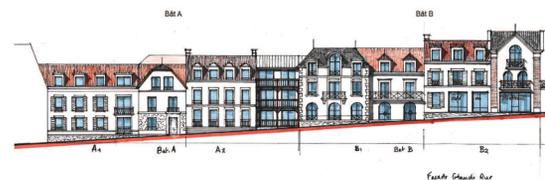
UN CŒUR DE VILLAGE EMBELLI

Pour éviter deux programmes distincts qui auraient pu porter atteinte à l'équilibre du village, la commune s'est positionnée pour les coordonner en proposant aux promoteurs d'inclure des parcelles municipales au projet et ainsi permettre l'élaboration d'un ensemble plus cohérent.

Ce projet prévoit désormais d'élargir et de réhabiliter la Grande rue avec de nouvelles places de stationnement, des trottoirs plus larges et un alignement d'arbres. Le projet prévoit d'autres aménagements positifs : du stationnement public supplémentaire en sous-sol (Grande rue) et en surface (rue de l'Arche et rue Fortuné Charlot), de nouveaux services (crèche, cabinet médical), 350 m² de commerces en pied d'immeubles, l'ouverture du Parc des Feuillantines, des chemins piétons... De son côté, le bailleur Vilogia prévoit de réhabiliter toutes les façades de son patrimoine situé Grande-Rue.

DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE CONCERTATION, LE PROJET A ÉVOLUÉ. Les façades côté avenue du Château ont été reculées de 5 m pour laisser place à des jardinets et des arbres. Le bâtiment sera ouvert sur rue pour laisser entrevoir les espaces verts intérieurs. Enfin, la hauteur n'a pas évolué, les bâtiments ne dépassent pas le niveau d'un étage avec combles.

REPRÉSENTATION DES FUTURES FAÇADES Grande Rue



REPRÉSENTATION DES FUTURES FAÇADES Rue du Château

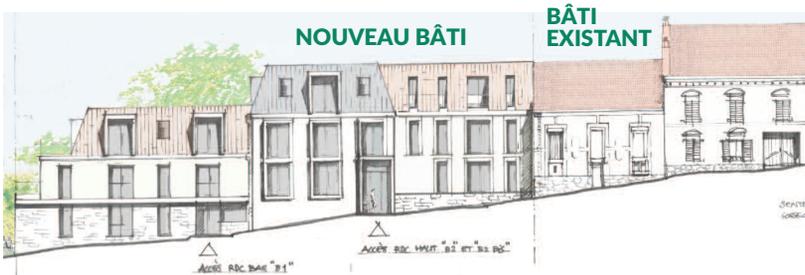


Vrai ou Faux ?

LES ABORDS DE L'HÔTEL-DE-VILLE REPENSÉS

Prenant place sur le parking de l'hôtel-de-ville, la vente de cette parcelle publique permet pour partie l'aménagement global du village. En plus de 45 logements, le programme prévoit l'installation d'un cabinet médical. Les anciens locaux des services techniques seront démolis, et un nouveau parking public d'une trentaine de places sera construit.

REPRÉSENTATION DES FUTURES FAÇADES Rue Fortuné-Charlot



Dans le programme, moins contemporain, les toits terrasses ont disparu après discussion avec les participants des différents ateliers. Les bâtiments à venir ne dépasseront pas leurs voisins.

IMPACT SUR LA CIRCULATION

En amont du projet, une étude de circulation a été effectuée par un cabinet d'experts dans le Village afin de mesurer l'impact des nouveaux arrivants sur la circulation. Cette étude, consultable au Centre technique municipal, démontre que le projet n'aura pas d'impact significatif sur la circulation aux heures de pointe (7h30/8h30 et 16h30/17h30), tous sens de circulation concernés, comme le reste de la journée. Effectivement, il n'y aura pas deux voitures par logement. Par ailleurs, l'étude évoque des aménagements aux croisements Grande rue / rue de Verdun / rue du Panorama et Grande rue / rue de l'Arche qui permettraient de fluidifier la circulation actuelle, notamment aux heures de pointe. Ces aménagements, déjà envisagés, sont actuellement à l'étude par les services de la ville. Ils seront présentés à la population.



Croisement des rues de Verdun, du Panorama et Grande-rue.

- **AVENIR**
- Avant et à chaque étape des travaux, des réunions de concertation auront lieu sur les aménagements relatifs à la circulation afin d'informer au mieux les habitants.

L'ÉCOLE DU CENTRE SERA SATURÉE ?

FAUX. Les effectifs des classes sont projetés et étudiés avec l'inspection académique qui décide de l'ouverture ou de la fermeture de classes. Une quarantaine d'enfants est attendue pour la fin des travaux. La municipalité fera le nécessaire pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions en réaménageant des locaux vides en salles de classe, comme cela a déjà été fait dans d'autres écoles de la ville.

DES PARKINGS AÉRIENS SERONT CONSTRUITS ?

VRAI. Une soixantaine de places sera créée en voirie et en parking aérien ainsi qu'une quarantaine en sous-sol. Au total, ce sont plus de cent places publiques qui seront créées. Elles seront gratuites. Pour les logements situés Grande-rue, 194 places de stationnement privé seront construites pour 120 logements, et 68 places pour 45 logements dans l'opération rue Fortuné-Charlot, ce qui est au-dessus des obligations du PLU.

LA CONCERTATION EST-ELLE VRAIMENT TERMINÉE ?

NON. La concertation n'est pas achevée. Les dernières réunions publiques ont permis de modifier le projet et ses façades. Le dialogue va continuer. D'autres réunions de concertation auront lieu prochainement, notamment sur le plan de circulation.

LES RUES DU VILLAGE SERONT AUTORISÉES AUX POIDS LOURDS ?

FAUX. L'élargissement ou le réaménagement des voies permettra une circulation plus aisée des bus (notamment aux heures de pointe) mais les voiries du Village actuellement interdites aux poids lourds le resteront, sauf autorisation exceptionnelle.

FAUT-IL S'ATTENDRE À UNE DISPARITION DES COMMERCES ET SERVICES ?

FAUX. L'arrivée de nouveaux services et commerces est l'un des objectifs du projet. Deux cellules commerciales sont prévues Grande-rue, un cabinet médical ou une crèche rue Fortuné-Charlot, et le maintien d'un service postal par le biais d'un commerçant partenaire.

La Police Municipale totalement déployée



Après les attentats de 2015, la municipalité a décidé de créer une Police Municipale de proximité pour resserrer les liens entre les agents de sécurité et les habitants et épauler les agents de Police Nationale dont les missions sont davantage recentrées sur le renseignement, la prévention de la radicalisation et des attentats, et la délinquance.

A la fin de l'année, 7 policiers municipaux et 3 ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) seront à l'oeuvre. A pied, en VTT, en scooter ou en voiture, la Police Municipale patrouille dans Montigny. 19900 kilomètres à son actif au total en 2017 ! Elle renseigne les habitants, rassure, surveille, rappelle les règles : code de la route, règlement relatif aux ordures ménagères, aux encombrants, aux dépôts sauvages, aux caddies abandonnés et aux épaves de voitures... Elle sanctionne aussi et dresse des procès-verbaux. Les habitants l'appellent de plus en plus souvent. La Police Municipale travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale et les élus de Montigny, échange en permanence des informations et contribue activement à l'amélioration de la tranquillité publique. Elle surveille aussi les habitations dont les occupants sont partis en vacances, pour prévenir les cambriolages.

Les habitants ont leur rôle à jouer

Nationales, municipales, ou d'agglomération : le concours des habitants, victimes ou témoins de faits délictueux est capital pour les forces de police. La peur des représailles est un frein. Consacré par le code de procédure pénale, l'anonymat est garanti lorsque l'on appelle la police.

2 QUESTIONS

À MARCEL SAINT-AUBIN,
*Premier adjoint en charge de l'urbanisme,
de la prévention et de la sécurité*



Montigny-Notre-Commune : le 6^{ème} policier municipal de Montigny a pris ses fonctions en octobre...

Marcel Saint-Aubin : oui, et le recrutement du 7^{ème} interviendra d'ici la fin de l'année. Nous tenons les engagements pris

auprès des habitants. Avec 7 policiers municipaux et 3 ASVP, nous pourrons bientôt élargir leur présence sur la voie publique de 8h à 19h. Ils pourront également intervenir à différents endroits de la commune simultanément.

MNC : quel est le rôle de la Police Municipale ?

MSA : le rôle de la Police Municipale dépasse la préservation du cadre de vie où elle est très active. Elle a saisi nombre de véhicules à l'état d'épaves par exemple. C'est difficile à faire; les policiers municipaux ont néanmoins réussi en 2018 à dresser douze PV pour dépôt sauvages après de minutieuses enquêtes même s'il est souvent compliqué d'identifier leur auteur. Depuis le début de l'année, la délinquance de voie publique a baissé de 26 %. La présence de la Police Municipale est très dissuasive. Sa collaboration permanente avec la Police Nationale et la brigade de nuit de la communauté d'agglomération a des effets très positifs.

Pour contacter la police

POLICE MUNICIPALE : ☎ Tel : 01 30 26 30 82. Transfert automatique de l'appel sur le portable de la patrouille. Tout message sur le répondeur est traité rapidement. police.municipale@ville-montigny95.fr

POLICE D'AGGLOMÉRATION : ☎ Tel : 01 34 44 82 82. Opère de 16h45 à 5h00 du matin 7J/7.

POLICE NATIONALE : ☎ le 17 en cas d'urgence 24/24h et 7/7J. Mais aussi pour signaler un véhicule ou une personne au comportement suspect. Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, une demande d'intervention de la PN par mail est possible : ddsp95-csp-ermont-psq@interieur.gouv.fr.

Rencontre avec Maryline Doll Commissaire de police, cheffe de la circonscription d'agglomération d'Ermont. *ENTRETIEN*

Voilà trois ans que Montigny dépend du commissariat d'Ermont qui regroupe 12 communes. Le maire et la commissaire travaillent ensemble régulièrement et en toute confiance. La sécurité des Ignymontains est au cœur de leurs préoccupations. Les chiffres de la délinquance à Montigny sont dans la moyenne des villes du Val Paris.



Montigny Notre Commune : la Police Municipale constitue-t-elle une réelle plus-value pour la Police Nationale ?

Maryline Doll : en effet. Mais, nous ne sommes pas moins présents sur la commune, bien au contraire. Les effectifs du commissariat de secteur de Montigny-Lès-Cormeilles n'ont pas baissé, et les dispositifs de sécurisation mis en place par le commissariat central d'Ermont (compétent pour assurer la sécurité à Montigny) sont maintenus. **Au quotidien, en complémentarité et en toute confiance, nous sommes aujourd'hui plus nombreux à assurer la tranquillité publique sur la ville.** La Police Nationale peut se consacrer davantage à ses missions prioritaires de lutte contre la délinquance.

MNC : avec des résultats positifs ?

MD : le travail de mes équipes associé à celui de la Police Municipale et de la Police Intercommunale du Val Paris porte ses fruits. Par rapport à 2016, le taux de résolution des enquêtes a progressé (+4,2 points) avec une

“ Les statistiques de la délinquance enregistrées sur la commune sont plutôt favorables ”

augmentation des interpellations et des personnes incarcérées. **Les cambriolages et les vols de véhicules ont diminué respectivement de 18,8% et de 10,9%.** Les affaires d'infractions à la législation sur les stupéfiants progressent avec le démantèlement de près d'une dizaine de points de trafics.

MNC : cette tendance favorable en 2017 se confirme-t-elle en 2018 ?

MD : sur les 9 premiers mois de l'année 2018, (*) cette tendance reste positive. Le nombre de cambriolages n'augmente pas, sans doute en partie grâce à l'action complémentaire des services de la Police Nationale et de la Police Municipale sur l'opération « Tranquillité vacances ». **Les vols de véhi-**



Vidéo protection en temps réel

Depuis septembre, les images vidéo des 11 caméras à l'œuvre à Montigny sont exploitées en temps réel au Centre de supervision urbain (CSU) de Franconville géré par l'agglomération. Et non plus en différé. Objectifs des opérateurs spécialisés en permanence devant leurs écrans : permettre aux policiers d'intervenir plus vite et d'engager des procédures immédiatement notamment en cas de rodéos à moto. La commune veut doubler le nombre de caméras avec notamment la surveillance des entrées et sorties de ville. Au total, ce sont 20 caméras qui seront installées en 2019 sur le territoire de la commune.

cules continuent de baisser (-15%), tout comme les dégradations de biens (-30,5%) et les incendies (-5,9%). Mes services restent entièrement mobilisés sur la lutte contre les stupéfiants en lien avec le Centre de surveillance urbaine (CSU) de l'agglomération récemment installé à Franconville.

MNC : et les rodéos motos ?

MD : plusieurs saisies de véhicules et interpellations ont déjà eu lieu. **Grâce à la nouvelle loi sur les rodéos motos, nous espérons avoir des résultats significatifs** comme cela a déjà été le cas sur des communes voisines avec notamment une interpellation qui s'est soldée par une peine d'emprisonnement de 6 mois fermes et une confiscation de la moto incriminée (la nouvelle loi prévoit une confiscation quasi obligatoire de l'engin motorisé). La vidéo-protection nous permet aussi de diligenter des enquêtes même hors interpellation en flagrant délit. Plusieurs enquêtes pour ce type de faits commis sur Montigny-lès-Cormeilles sont aujourd'hui ouvertes et en cours dans mes services.

(* derniers chiffres connus)

SAMEDI 24 NOVEMBRE : Montigny se mobilise pour le handicap !



Pour changer le regard collectif sur le handicap, la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposent une journée de sensibilisation, animée par l'association nationale *Mobile En Ville*. Tout au long de la matinée, les Ignymontains sont invités à participer à des ateliers consacrés à la sensibilisation, voire à l'expérimentation, des difficultés pratiques des personnes en situation de handicap. Au travers de parcours cécité ou en fauteuil, les participants se mettront en situation pour comprendre les problématiques quotidiennes des personnes en situation de handicap. Assis dans un fauteuil roulant les participants découvrent l'accessibilité sur des modules en bois reproduisant les difficultés urbaines rencontrées par les personnes en fau-

teuil roulant (pente, porte, différents revêtements...). Au-delà des ateliers, le but de ces animations est de combattre les préjugés et d'entrevoir la différence. Pour clore cette journée, la ville programme un ciné-débat autour du film *Patients*, coréalisé par Grand Corps Malade et Mehdi Idir. La conférence sera animée par *Mobile En Ville*. Cette dernière est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général, avec pour objectif l'accessibilité des villes aux personnes à roulettes (fauteuils roulants, rollers, poussettes).

INFOS Samedi 24 novembre
Parvis Picasso, coté centre culturel, de 10h à 13h.

Projection du film *Patients* suivi d'un débat, Centre culturel Picasso, à 17h30. Entrée libre

2 QUESTIONS À CHRISTIAN EVRARD, conseiller municipal délégué chargé des questions relatives au handicap aux seniors et au lien intergénérationnel



Montigny-Notre-Commune : pourquoi la ville s'engage sur le handicap ?

Christian Evrard : dans le cadre de la semaine pour l'emploi des actifs handicapés, la ville a souhaité s'investir pour sensibiliser les habitants et faciliter l'intégration des personnes à mobilité ré-

duite et porteur d'un handicap sensoriel dans la vie de la cité et dans le monde du travail. La commune a placé le handicap au cœur de sa politique sociale. Depuis la rentrée 2017, l'école Emile-Glay accueille six élèves de l'institut médico-éducatif (IME) du clos du Parisis. Une première dans le Val d'Oise qui permet à six élèves handicapés de passer la majeure partie de leur temps en milieu scolaire ordinaire. Cela permet aussi aux enfants de se familiariser aux différences et handicaps d'autres élèves dès le plus jeune âge.

MNC : quels sont les moyens accordés pour améliorer l'insertion des personnes en situation de handicap ?

CE : dans son Adap (Agenda d'Accessibilité Programmée), la ville a planifié la poursuite de ses aménagements au sein des établissements recevant du public. Un programme de travaux complète les nombreux chantiers déjà réalisés. Derniers travaux en date : la mise en accessibilité de l'école Georges-Braque à l'été dernier.

Handicap et accessibilité

Permettre une accessibilité généralisée des lieux et bâtiments publics et privés et améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite sont au cœur des préoccupations de la ville. La commission communale d'accessibilité se réunit trois fois par an pour améliorer la mise en accessibilité des structures de la ville. Elle est composée d'élus de la commune, des services techniques de la ville, et de représentants de personnes handicapées. La commission communale d'accessibilité est un lieu de réflexion, d'échanges et de collaborations multiples visant à faciliter l'accessibilité de tous à tout. Elle est obligatoire pour les communes de plus de 5 000 habitants.



Partager avec les enfants le plaisir de la lecture

Depuis cinq ans, l'association **Lire et faire lire** intervient dans les établissements scolaires de la ville. Comme Chantal, ils sont 17 lecteurs bénévoles à Montigny à consacrer un peu de leur temps à l'association. « *Nous nous rendons une à deux fois par semaine dans les écoles* ». Avec cette activité, Chantal entend transmettre les plaisirs que lui apporte la lecture : « *Passionnée de polars et de romans, je souhaite leur donner l'envie de lire* ». Dans le cadre du programme, tous les bénévoles ont suivi une formation sur les techniques de lecture, sur la psychologie de l'enfant et sur la littérature jeunesse. « *Les livres ? Je les choisirai à la bibliothèque Georges-Brassens ou je demanderai à ma fille de m'en prêter. Elle en a gardé de ses enfants* », confirme Chantal. Créée par l'écrivain Alexandre Jardin en 1999, cette association nationale stimule le goût de la lecture chez les plus jeunes en favorisant les rencontres intergénérationnelles. Portée par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales (Unaf), Lire et faire lire propose ses activités dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Pour adhérer, les bénévoles doivent, au minimum, avoir soufflé leur cinquantième bougie. En revanche, il n'y a pas d'âge maximum.



TOURNOI D'ESCRIME

Le club de la Riposte organise, le samedi 17 novembre prochain de 14h à 17h, une compétition départementale pour les enfants de 7 à 11 ans. Les jeunes escrimeurs ignymontains participent au tournoi à l'espace Léonard-de-Vinci. Par ailleurs, le club organise des portes ouvertes les jours d'entraînements, les lundis et jeudis, de 17h30 à 18h30. N'hésitez pas à venir vous essayer au fleuret ou à l'épée... Le matériel est prêt.



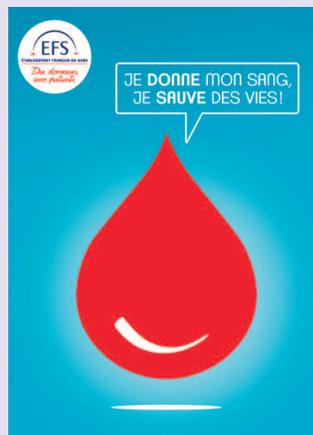
SECOURS POPULAIRE

Cirque pour tous

47 personnes bénéficiant de l'aide alimentaire au sein du comité du Secours populaire de la ville ont été invitées, le 6 octobre dernier, à découvrir un spectacle de cirque. Au-delà de la prise en charge des besoins vitaux et immédiats, le Secours populaire s'attache à contribuer à l'équilibre global des personnes en situation de pauvreté en favorisant leur accès à la culture, aux loisirs et aux sports. Cette sortie au Festival International du Cirque du Val d'Oise qu'a organisé le comité de Montigny rentre dans cet objectif d'ouverture et de lien social.



Don du sang

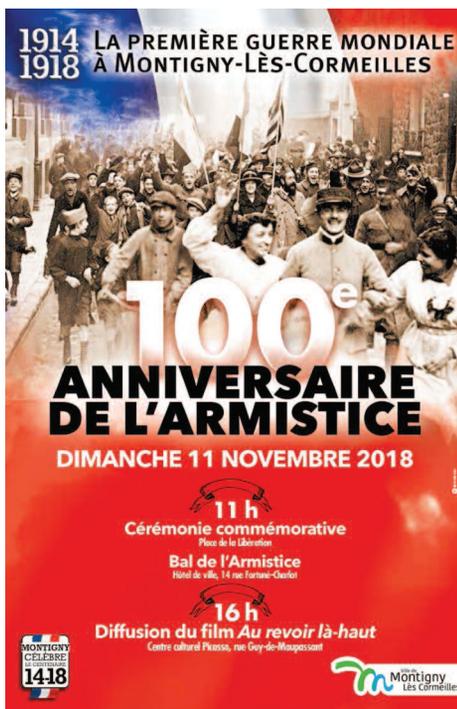


Le 1^{er} octobre dernier, 78 volontaires dont 8 donateurs venus pour la 1^{ère} fois, ont participé à la collecte de sang organisée, à Montigny, par l'EFS et l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Parisis. Rendez-vous pour la prochaine collecte, le vendredi 30 novembre, salle René-Char, rue Auguste-Renoir de 14h30 à 19h30. Si vous donnez pour la 1^{ère} fois, pensez à prendre votre carte d'identité. Il est impératif de ne pas être à jeun avant un don. Établissement Français du Sang (EFS)
 > Numéro vert : **0 800 109 900**
 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
 > Site internet : www.donusang.net

Braderie solidaire

Samedi 10 novembre, le Secours populaire de Montigny organise une grande braderie ouverte à tous. Vous y trouverez des vêtements, chaussures, linges de maison et des articles d'électroménager à prix mini. Les fonds récoltés permettront au Secours populaire de financer et de renforcer ses nombreuses actions de solidarité sur la commune. **Samedi 10 novembre de 9h à 19h, salle René-Char. Entrée libre**

Montigny célèbre le centenaire de la guerre 14-18



L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale, la victoire des alliés et la défaite de l'Allemagne. La ville a décidé de faire de cette année une année exceptionnelle de commémoration en proposant, le dimanche 11 novembre, des animations pour se souvenir de nos héros locaux et accomplir notre devoir de mémoire. Projection de film, exposition, bal... découvrez les temps forts culturels de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918.

PLACE DE LA LIBÉRATION, À 11H

Cérémonie commémorative en l'honneur du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918. Dépôt de gerbes, lectures de textes des jeunes du collège Camille-Claudel. Musiques et chants par la fanfare et le chœur de l'école municipale de musique et les élèves de la chorale des écoles Van-Gogh et Paul-Bert. A la suite de la cérémonie

aura lieu le bal de l'Armistice, à l'hôtel de ville, 14 rue Fortuné-Charlot. Venez célébrer la fin de la guerre... buffet convivial, chansons d'époque et danses pour ce bal de l'armistice ouvert à tous ! Pour retrouver l'ambiance d'autrefois, un élément de costume d'époque sera apprécié. Cette journée spéciale se terminera à 16h, au centre culturel Picasso, avec la projection du film *Au revoir là-haut*, film d'Albert Dupontel, récompensé en 2017 par le César de la meilleure réalisation. Par ailleurs, un arbre de la paix sera planté par le maire Jean-Noël Carpentier, en souvenir du centenaire de la Grande guerre.

INFOS Du 7 au 18 novembre Exposition Les femmes dans la Grande guerre, hall du centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Tout le programme sur www.montigny95.fr

ET LA GAGNANTE DU CONCOURS PHOTO EST... SYLVIE PARISOT



Elle a été récompensée pour son cliché de la route barrée prise rue des Bergères. La ville a lancé en juin dernier la troisième édition de son concours photo sur le thème « l'insolite à Montigny ». Après délibération, le jury composé d'élus, d'agents municipaux et du partenaire Cultura a retenu cette photo pour sa qualité technique, son originalité et son côté insolite. Troisième participation et premier prix pour Sylvie Parisot, Igny-montaine depuis plus de 30 ans : « *J'ai souhaité, à nouveau, m'inscrire pour me lancer un défi et partager ma passion pour la photographie avec les autres participants. Je ne quitte que très rarement mon appareil photo. Mon mari me compare à un touriste japonais. Ce que je photographie le plus souvent ? Les visages. Je réalise de nombreux portraits* », confie Sylvie. La gagnante, comme les deux autres vainqueurs, sont repartis avec des livres offerts par le magasin Cultura et des bons cadeaux offerts par la municipalité.



Exposition à Corot

Claude-Lise Marembert travaille ses toiles avec plusieurs techniques en peinture et aime associer à certaines œuvres des poèmes, dont elle fait des livres d'artiste. La peinture lui permet de s'exprimer dans des domaines aussi variés que l'aquarelle, l'huile, l'acrylique, l'encre, les pastels secs et gras, les collages. En sculpture, elle travaille la terre, la pierre, l'émaillage et le bronze. A partir du 9 novembre prochain, la peintre expose ses œuvres à l'espace Corot. Venez découvrir le talent de cette artiste et partager avec elle sa passion pour l'art.

INFOS Exposition de Claude-Lise Marembert, vernissage le vendredi 9 novembre à 19h Du 9 au 25 novembre. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h, Maison des talents-espace Corot, Grande Rue.



MONPTI CINE

La chasse à l'ours

› Mercredi 7 novembre à 14h30

Séance ciné goûter

Réalisé par Joanna Harrison, Robin Shaw, Tatiana Kublitskaya, Ruslan Sinkevich. GB/Bie-2018-42min. A partir de 3 ans

Au Revoir là-haut

› Dimanche 11 novembre à 14h30

Réalisé par Albert Dupontel. Fr-2018-1h57. A partir de 10 ans. Tarif unique : 2,10€

Dilili à Paris

› Mercredi 14 novembre à 14h30

› Dimanche 18 novembre à 14h30

Séance cinéma différence

Réalisé par Michel Ocelot. Fr-2018-1h35. A partir de 7 ans

La prophétie de l'horloge

› Dimanche 25 novembre à 14h30

Réalisé par Eli Roth. USA-2018-1h46. A partir de 10 ans

Yéti & Compagnie

› Mercredi 28 novembre à 14h30

› Dimanche 2 décembre à 14h30

Réalisé par Karey Kirkpatrick et Jason A. Reisig. USA-2018-1h37. A partir de 4 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif : 3,60 €

Tarif de groupe : 2,60 €

Carte d'abonnement : 6,10 €

Carte valable 1 an donne droit

à 10 entrées à 2,10 €.

ALLO MON PTI CINE :

01 30 26 30 50.

AGENDA NOVEMBRE 2018

SAMEDI 3

› LES 7 GUEULES DU DRAGON
Spectacle (pour les 6 ans et +)

Bibliothèque Georges-Brassens,
à 18h. Place de la Libération
Sur réservation au 01 30 26 37 80

VENREDI 9

› VERNISSAGE DU PEINTRE
CLAUDE-LISE MAREMBERT
Maison des talents, espace Corot,
à 19h. Grande Rue
Ouvert les mercredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h
jusqu'au 25 novembre.

SAMEDI 10

› INSTALLATION DES
BOITES À LIVRES
Place Greuze à 15h
Entrée libre

DIMANCHE 11

› CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE DU
11 NOVEMBRE
Place de la Libération à 11h
Voir programmation p12

SAMEDI 17

› AVANT L'HIVER
Spectacle (pour les 0/3 ans)
Bibliothèque Georges-Brassens,
à 10h. Sur réservation
au 01 30 26 37 80

SAMEDI 24

› JOURNÉE DE SENSIBI-
LISATION AU HANDICAP
Animée par l'association
Mobile en ville
Parvis Picasso, de 10h à 13h.
Entrée libre

› PROJECTION DU FILM
PATIENTS SUIVI D'UN DÉBAT
Centre culturel Picasso, à 17h30
Entrée libre

VENREDI 30

› DON DU SANG
Salle René-Char, de 14h30 à 19h30
Entrée libre



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Il faut flinguer Ramirez de Nicolas Pétrimaux aux éditions Glénat

Et si derrière la légende du pire assassin mexicain... Se cachait le meilleur expert en aspirateurs que le monde n'ait jamais connu ! Jacques Ramirez est un quadragénaire muet travaillant pour une célèbre marque d'électro-ménager. Suite à une rencontre inattendue, il devient la cible d'un dangereux cartel mexicain bien décidé à lui faire la peau... Un thriller loufoque survitaminé rendant hommage aux films des années 80 avec beaucoup d'action, d'explosion et de scènes de poursuites en voiture endiablées. Ce scénario débridé, mais maîtrisé de bout en bout, est illustré de façon très dynamique, entre film noir et jeu vidéo. Les différents actes sont accompagnés d'articles de journaux ou de fausses publicités, toujours plus délirants les uns que les autres. Si vous avez aimé Tyler Cross, les films de Tarantino ou le jeu vidéo GTA, cette nouvelle série est pour vous !

Cap sur l'emploi et l'autonomie avec la Mission Locale

Au service des jeunes de 16 à 25 ans, diplômés ou non, en recherche d'insertion professionnelle ou d'une formation, la Mission Locale propose dans son antenne de Montigny un accompagnement personnalisé. Et des solutions très concrètes.

Lors de la dernière opération de recrutement organisée à Montigny par la Mission Locale, les postes (plus de 25) proposés par McDonald's et BabyChou n'ont pas tous trouvé preneur. Dommage non ? Les 16-25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation ont un réel intérêt à recourir à la Mission Locale. Seule condition : être déscolarisé. Accueil et inscription sont immédiats. Personnalisé, l'accompagnement est gratuit. En échec scolaire ou bardé de diplômes, chacun y trouve les solutions à ses propres difficultés. Les diplômés Bac+2 et plus sont accueillis jusqu'à 30 ans. Avec pour tous le même objectif final : l'emploi et l'autonomie. Des conseillers spécialisés prennent en compte les éventuels problèmes de santé et de logement. Et élaborent, au fil d'un engagement réciproque, des solutions. Sur les 5000 jeunes qui recourent chaque année à la Mission locale de la Vallée de Montmorency, 1000 accèdent chaque année à l'emploi et 600 à une formation qualifiante. Une vraie ressource ! **INFOS Renseignements** : <http://www.mlvm.asso.fr/v2/>
224 bis rue du Général-de-Gaulle. Tel : 01 30 26 10 92



Une partie de l'équipe de la Mission Locale de Montigny.

Passer le Bafa avec la ville

Coup de pouce pour les jeunes âgés de 17 à 25 ans. Pour la quatrième année consécutive, la ville s'engage à financer en partie le Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) à 20 Ignymon-tains. En contrepartie, ces derniers s'engagent à donner 50 heures de leur temps sur des actions d'animations proposées par la ville. Le Bafa est un diplôme non professionnel nécessaire pour l'encadrement des accueils collectifs de mineurs. **Le retrait des dossiers d'inscription se fait à partir du 5 novembre jusqu'au 14 décembre au PIJ ou sur www.montigny95.fr**

Les entretiens individuels de motivations se dérouleront du 14 au 25 janvier. A l'issue de ces entretiens, 20 candidats sont sélectionnés.

Le mois de l'entrepreneuriat

Vous avez l'âme d'un créateur d'entreprise ? Vous avez une idée d'activités professionnelles ? La communauté d'agglomération Val Parisis, en partenariat avec le service municipal de la jeunesse (SMJ), organise, au mois de novembre, des ateliers pour aider les futurs entrepreneurs dans leurs démarches.

Le premier, intitulé Créativité a lieu le 7 novembre prochain de 9h à 12h à l'espace Nelson-Mandela.

Toutes les autres dates sont sur le site www.montigny95.fr



Initiations musicales

Le service municipal de la jeunesse propose tout au long de l'année de nombreux ateliers. Envie de pratiquer le djembé ? Rendez-vous tous les mardis (hors vacances scolaires) de 17h30 à 19h à l'espace Nelson-Mandela. Dans le même univers, venez profiter des ateliers de découvertes musicales ou d'initiation à différents instruments. Les cours sont proposés par les professeurs de l'école municipale de musique avec plusieurs instruments au choix : trompette, saxophone, accordéon, clarinette et harpe. Les cours ont lieu les mercredis ou les samedis en fonction de l'instrument choisi. Enfin pour les musiciens confirmés qui souhaitent répéter entre amis, le service jeunesse met une salle à leur disposition tous les jeudis de 16h30 à 18h. **INFOS sur www.montigny95.fr**

Etat Civil

Naissances

Abbou Ali
 Abdelnour Nadine
 Ali Mohamad Fahim
 Bachir Bey Ilyana
 Barkaoui Selmen
 Bordier Ayden
 Boumezioud Massinissa-
 Stéphane
 Boursinhac Louis
 Camara Lilas
 Chitou Bilal
 Coemelk Hariscain Loucas
 Dhanaraju Touyane
 Dooh Neyla
 Gaudinot Gary
 Grosmangin Aleck
 Hamani Eléonore
 Heintje Lina
 Lasri Aaron
 Laudou Alice
 Mansouri Naïm
 Mpassy Yusuf
 Noah Ayi Roumayssa
 Rahhlali Safa
 Reyjasse Nylhan
 Tounkara Hamza
 Yousfi Iline

Mariages

Amarouche Kevin et
 Ghulam Roufia
 Attalah Adel et Khadir Sofia
 Boudoumi Hakim et
 Hamdaoui Sabrina
 Garnier Damien et
 Boulahbal Rachida
 Kacet Kamel et
 Henisse Michaële
 Khalfet Sadek et Cosson Sandy
 Ijazov Sukarno et Aliev Irsela
 Sanches Ramos Ribeiro Carlos
 et Ferreira Gomes Tânia

Décès

Brkanac Milka
 Hadjed Attia
 Jehanno Thérèse
 Mesnil Dominique
 Oleksy Micheline
 Pucel Yannick
 Roussange Marie-Louise

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu le mercredi 14 novembre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

INFOS au 01 30 26 32 20

ATELIERS COMPOSTAGE

Au mois de novembre, le Syndicat Emeraude propose des ateliers gratuits et ouverts à tous pour s'initier ou se perfectionner à la pratique du compostage. Premier atelier le samedi 17 novembre à Saint-Gratien de 10h30 à 12h.

Le nombre de places étant limité, il faut impérativement réserver sur prevention@syndicat-eneraude.com ou au 01 34 11 92 91.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le froid est de retour, il faut donc être prudent quant aux appareils qui nous réchauffent. Chaque année, une centaine de personnes meurt d'une intoxication au monoxyde de carbone. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence ou au fioul.

INFOS <http://www.ars.iledefrance.sante.fr>



Le nouveau calendrier des pompiers est là !

Les sapeurs-pompiers de Montigny ont commencé leur tournée de vente de calendrier à l'approche des fêtes de fin d'année. La majorité des photos a été prise par un photographe amateur ignymontain.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville www.montigny95.fr, en bas de la page d'accueil, lien Contact.

FIBRE OPTIQUE

Bonjour, j'habite rue Benay et la fibre n'a toujours pas été déployée dans ma rue. Pouvez-vous me dire quand elle sera disponible ?

Bonjour, l'opérateur SFR est en charge du déploiement de la fibre optique aux particuliers dans la ville. La Communauté d'Agglomération Val Parisis compétente sur ce sujet met à disposition une page internet pour pouvoir suivre l'état d'avancement du déploiement, par adresse. <https://www.valparisis.fr/acces-fibre-optique-montigny-les-cormeilles>

AIDE AU SPORT

Bonjour, je souhaite inscrire mes trois enfants à des activités sportives. Pouvez-vous me dire si la ville propose une aide financière selon le quotient familial ?

Bonjour, le CCAS prend en charge 50% des frais d'inscription pour les familles disposant d'un quotient familial A ou B. Elle est attribuée après étude du dossier par le centre communal d'action sociale (CCAS). Je vous invite à vous rendre sur le site de la ville dans Toutes les actualités et à remplir le formulaire avant le 15 novembre. www.montigny95.fr

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Mercredi 28 novembre pour les collectifs

MONTIGNY
CÉLÈBRE
LE CENTENAIRE
14-18

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles



100^e
ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018


11 h

Cérémonie commémorative
Place de la Libération

Bal de l'Armistice
Hôtel de ville, 14 rue Fortuné-Charlot


16 h

Diffusion du film *Au revoir là-haut*
Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant